



# L'OFFICIEL

secretariat@gard-lozere.fff.fr



N°12 du 31 Octobre 2024

Le journal numérique du DISTRICT GARD-LOZÈRE de FOOTBALL

## COUPE NATIONALE FEMININES FUTSAL



La Commission Régionale de Gestion des Compétitions section Futsal **ouvre jusqu'au 24 Novembre 2024** les inscriptions à la **COUPE NATIONALE FEMININES FUSTAL**.

### Procédure d'engagement dans FOOTCLUBS :



CLIQUER sur Épreuves Championnats

CLIQUER sur Compétitions

À « Nouvel engagement » CLIQUER sur le signe +

À « Centre de Ressources » choisir « LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE »

CLIQUER sur la vignette « COUPE NATIONALE FEMININE FUTSAL » puis CLIQUER sur « étape suivante »

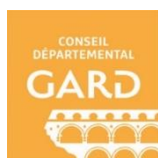
CLIQUER sur « Ajouter une nouvelle équipe »

À « code équipe » SAISIR 1 – puis CLIQUER sur « créer l'équipe »

Et enfin VALIDER, la procédure est terminée

(voir site du District, rubrique Accueil)

abeille  
ASSURANCES



MONTI  
SPORT

lozère  
LE DÉPARTEMENT



## COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

### Procès-verbal n°7 de la Commission des Statuts et Règlements

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Réunion du :             | Mardi 29 octobre 2024  |
| À :                      | Dématérialisée   |
| Présidence :             | Mr Sauveur ROMAGNOLE   |
| Présents :               | Mrs. CASTILLO Maxime, Mohamed TSOURI, Jean-Christophe MORANDINI, Damien JURADO, Bernard BERGEN |
| Absent (e)s excusé (e)s: |  |

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([\[n°affiliation\]@footoccitanie.fr](mailto:[n°affiliation]@footoccitanie.fr)). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

### Organisation de la Commission

1/ Le Président présente la nouvelle organisation de la Commission.

- La commission se réunira dorénavant le mardi soir.
- Le traitement des dossiers se fait à J +7 après le match en question.

2/ La commission informe que lorsqu'elle demande des explications aux clubs, la réponse doit s'en tenir uniquement aux faits qui se sont déroulés et ne porter aucun jugement sur les clubs adverses, arbitres, et commissions du district sous peine de procédure disciplinaire envers la personne et/ou le club expéditeur du mail.

3/ Toutes réponses aux demandes d'explications et correspondances adressées à la commission doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([\[n°affiliation\]@footoccitanie.fr](mailto:[n°affiliation]@footoccitanie.fr)) au secrétariat du district.



**Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.**

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.  
(Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

## Approbation PV CSR

La Commission approuve le procès-verbal N°06 de la réunion du 22 Octobre 2024.

## DOSSIERS DU JOUR

### **TERRAIN IMPRATICABLE et ARRETE MUNICIPAL**

**Dossiers n°2024/2025-CSR- 052, 053, 054, 055,**

La Commission, Après étude du dossier,  
Pris connaissance des différents courriels officiels et des feuilles de match,  
Jugeant en premier ressort,

Considérant les articles 62 et 63 des règlements généraux du District,  
Considérant que pour les dossiers **052, 053, 054, 055**, un arrêté Municipal était affiché à l'entrée du stade,

**Dit matchs à jouer à une date à fixer par la commission compétente pour tous les dossiers du tableau ci-dessous :**

| N° DOSSIER | N° MATCH | DATE DU MATCH | COMPETITION  | EQUIPE RECEVANTE     | EQUIPE VISITEUSE       |
|------------|----------|---------------|--------------|----------------------|------------------------|
| 052        | 28537486 | 27/10/2024    | SENIORS D3 A | RIBAUTE TAVERNE FC 1 | LA GRAND COMBE 2       |
| 053        | 28544059 | 27/10/2024    | SENIORS D4 A | RIBAUTE TAVERNE FC 2 | ST CHRISTOL LES ALES 2 |
| 054        | 28543808 | 27/10/2024    | SENIORS D3 D | ES 3 MOULINS 1       | VERGEZE EP 2           |
| 055        | 28547050 | 27/10/2024    | SENIORS D4 B | ES 3 MOULINS 2       | REMOULINS SF 1         |
|            |          |               |              |                      |                        |
|            |          |               |              |                      |                        |

Transmet les dossiers à la Commission des Compétitions Seniors pour programmation.

## Prochaine séance

- Mardi 29 octobre 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Président de séance,  
Sauveur ROMAGNOLE

Le Secrétaire de séance,  
Mohamed TSOURI



## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

|              |  |
|--------------|--|
| Réunion du : | Judi 31 Octobre 2024   |
| À :          | 14h00  |
| Présidence : | M. Jean Pierre RIEU  |
| Présents :   | Mme Cendrine MENUDIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN |
| Absent(s) :  |  |

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### APPROBATION DES PROCES VERBAUX

*La Commission approuve le PV N° 12 de la réunion du Jeudi 24 Octobre 2024.*



## D1

Match : N° 28528211 du 08/09/2024

C.A. BESSÈGEOIS 1 (D1) / F.C MOUSSAC 1 (D1) se jouera le **Dimanche 24/11/2024 à 15h00** sur le stade de BESSÈGEOIS.

## D1

Match : N° 28528215 du 08/09/2024

U.S. DU TRÈFLE 1 (D1) / F.C. VAL DE CÈZE 1 (D1) se jouera le **Dimanche 24/11/2024 à 15h00** sur le stade de SOMMIERES.

## D2 Poule A

Match : N° 28540285 du 20/10/2024

A.S. BEAUVOISIN 1 (D2) / U.S. GARONNAISE 1 (D2) se jouera le **Dimanche 15/12/2024 à 15h00** sur le stade de BEAUVOISIN.

## D3 Poule A

Match : N° 28537486 du 22/09/2024

F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3) / S.S.B. LA GD COMBE 2 (D3) se jouera le **Dimanche 15/12/2024 à 15h00** sur le stade de RIBAUTE LES TAVERNES.

## Dépt 3 Poule A

Match : N° 28537497 du 20/10/2024

F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3) / U.S MONOBLET 2 (D3) se jouera le **Dimanche 22/12/2024 à 15h00** sur le stade de RIBAUTE LES TAVERNES.

## D3 Poule A

Match : N° 28537499 du 20/10/2024

F.C SALINDRES 1 (D3) / S.S.B. LA GD COMBE 2 (D3) se jouera le **Dimanche 15/12/2024 à 15h00** sur le stade de SALINDRES.

## D3 Poule A

Match : N° 28537496 du 20/10/2024

A.S LE COLLET 1 (D3) / S.C ANDUZE 2 (D3) se jouera le **Dimanche 15/12/2024 à 15h00** sur le stade A.S LE COLLET DE DEZE.

## D3 Poule D

Match : N° 28543808 du 20/10/2024

E.S. 3 MOULINS 1 (D3) / E.P VERGEZE 2 (D3) se jouera le **Dimanche 15/12/2024 à 15h00** sur le stade LES 3 MOULINS.

## D4 Poule A

Match : N° 28544059 du 22/09/2024

F.C RIBAUTE TAVERNES 2 (D4) / A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 2 (D4) se jouera le **Dimanche 15/12/2024 à 12h00** sur le stade de RIBAUTE LES TAVERNES.



## **D4 Poule A**

Match : N° 28544070 du 20/10/2024

F.C RIBAUTE TAVERNES 2 (D4) / A.S. ST ANASTASIE 1 (D4) se jouera **le Dimanche 22/12/2024 à 12h00** sur le stade de RIBAUTE LES TAVERNES.

## **D4 Poule A**

Match : N° 28544069 du 20/10/2024

A.S BAGARD 1 (D4) / F.C BOISSET GAUJAC 1 (D4) se jouera **le Dimanche 15/12/2024 à 15h00** sur le stade de BAGARD.

## **Dépt 4 Poule B**

Match : N° 28547050 du 20/10/2024

E.S. 3 MOULINS 2 (D4) / SF REMOULINS 1 (D4) se jouera **le Dimanche 15/12/2024 à 12h00** sur le stade LES 3 MOULINS.

## **Dépt 4 Poule D**

Match : N° 28550246 du 20/10/2024

U.S VALLABREGUES 1 (D4) / J.S CHEMIN BAS AVIGNON 2 (D4) se jouera **le Dimanche 15/12/2024 à 15h00** sur le stade de VALLABREGUES.

## **Dépt 4 Poule D**

Match : N° 28550257 du 10/11/2024

U.S VALLABREGUES 1 (D4) / S.C MANDUEL 1 (D4) se jouera **le Dimanche 10/11/2024 à 15h00** sur le terrain de **remplacement** de MANDUEL fourni par VALLABREGUES.

## **CHAMPIONNAT**

**Arrêté municipal de longue durée (Rappel du règlement Art 62 Alinéa 5 des RG)**



« 5. En cas d'indisponibilité prolongée d'une installation sportive déclarée, le calendrier ne peut être modifié, les clubs devant, dans ce cas, disposer d'un terrain de remplacement répondant aux exigences de la compétition. »

- U.S VALLABREGUES Arrêté municipal du 21/10/2024 au 16/11/2024  
Terrain de remplacement le stade de Guy SECONDI à MANDUEL.
- O. ST HILAIRE JASSE Arrêté municipal du 21/10/2024 au 12/11/2024

**La commission des Coupes et Championnat demande aux clubs de :**

**O. ST HILAIRE JASSE** de lui fournir un terrain de remplacement pour le Mardi 05/11/2024 dernier délai.

**Les rencontres suivantes ne seront pas reportées, ni inversées.**

#### **Dépt 3 Poule A**

Match : N° 28537509 du 10/11/2024

O. ST HILAIRE JASSE 1 (D3) / S.C ANDUZE 2 (D3)

#### **Dépt 4 Poule A**

Match : N° 28544082 du 10/11/2024

ST HILAIRE JASSE 2 (D4) / FC BOISSET GAUJAC 2 (D4)

### **HOMOLOGATION**

#### **Dépt 4 Poule A**

Match : N° 28544072

S.P ALESIEEN 1 (D4) / A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 2 (D4) du 20/10/2024

**S.P ALESIEEN 1 (D4) Battu par forfait**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### **Le Président**

Mr Jean Pierre Rieu

#### **La Secrétaire**

Mme Cendrine MENUJER



## COMMISSION DES JEUNES

### PROCES VERBAL N°15 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Mardi 29 Octobre 2024

A : 14H00 au siège du District Gard Lozère

Président : MR BARLAGUET

Présents : MRS Patrick AURILLON. Denis LASGOUTE. Jean Marie TASTEVIN. Michel UDOVICI

Excusés : MRS Emile HOURS, Stéphane BROCCQ

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.  
(cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

#### Approbation des Procès-Verbaux

La commission approuve le PV N°14 de la réunion du 24.10.2024

#### COUPE GARD LOZERE U19 ET U17

**Le tirage au sort a eu lieu le mardi 29 Octobre 2024 à 14H00 au siège du District par Mme VERDIER et MR LESCURE sous la présidence de MR BARLAGUET (Président de la Commission) et MR AURILLON (responsable catégorie U18/U19)**





**LES RENCONTRES AURONT LIEU LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 à 15H00**

**Voir les rencontres sur FOOT CLUB ou le site du District rubrique « épreuves – coupes »**

## **EQUIPES EXEMPTÉES (U18/U19)**

SAINT HILAIRE LA JASSE  
VEZENOBRES CRUVIERS  
SAINT CHRISTOL LES ALES  
FOOT TERRE DE CAMARGUE  
NIMES CHEMIN BAS  
NIMES SOLEIL LEVANT  
NIMES PISSEVIN VALDEGOUR  
AIMARGUES CABASSUT  
SAINT GILLES AEC  
US LA REGORDANE  
ALES RAIA/ST MARTIN DE VALGALGUES  
US GARON  
RC SAUVETERRE  
CHUSCLAN LAUDUN

**TOTAL : 14 équipes**

## **EQUIPES EXEMPTÉES (U16/U17)**

NIMES CASTANET  
BOUILLARGUES  
VALLABREGUES  
VESTRIC  
AS CAISSARGUES  
ENT CHUSCLAN LAUDUN/CAVILLARGUES  
VERGEZE  
QUISSAC  
VAL DE CEZE  
US TREFLE  
SAINT CHRISTOL LES ALES



THEZIERS  
RC GENERAC  
LA REGORDANE  
ENT TRIANGLE (BEZOUCE-REDESSAN)  
LE VIGAN  
BELLEGARDE  
SAUVETERRE

**TOTAL : 18 équipes**

**RAPPEL : Application de l'article 6 alinéa 1 et 2 annexe 15 COUPE GARD LOZERE JEUNES.**

**Exemple : le premier club tiré aura l'avantage du terrain quel que soit le niveau.**

**PAS DE PROLONGATION (Tirs aux buts si nécessaire)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
P. AURILLON

LE PRESIDENT,  
B. BARLAGUET



**COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

## PROCES VERBAL N°10 DES COMPETITION DU FOOTBALL ANIMATION

Réunion du : 30/10/24

À : 10h

Présidence : Mr Didier CASANADA

Présents : Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY  
Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Michel COLLADO, Cyril SAMBOEUF, Gilbert DELL'EVA

Absents excusés :



Assiste à la Réunion : Mme Bernadette FERCAK,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

## Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 9 du 23/10

## Rappel

### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**

### UTILISATION DE LA FMI

**RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI**

**Dans FOOTCLUB : Il faut absolument qu'un éducateur soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.**

**Beaucoup trop de courriers arrive à la commission pour des problèmes pendant les rencontres ( championnat et plateaux ) sur le terrain et en dehors, la commission fera suivre automatiquement les courriers à la commission de discipline.**

## FESTIVAL PITCH U13

**Les Rencontres PITCH NON JOUEES sont reprogrammées le 06 NOVEMBRE 2024.**

Plateau 21 PITCH à Trèfle : Mercredi 6 Novembre à 15H45



Plateau 36 PITCH à BAGARD : le mercredi 13 Novembre 2024 à 18H30.

Plateau N°09 à NIMES GAZELEC : mercredi 6 novembre 2024 à 14H30 (R.PELISSIER)

### **Equipes Qualifiées du 19/10:**

Nimes Ol -St Christol 2-Vauvert 1-Le Vigan 1-N Metropole-Marguerittes 1-St Jean du Pin-Uzes 3-Bagnols pont 1 et 2  
Academis 1-Mas de Mingue 1-Beaucaire FC 1-Le Grau 1-Vergeze 1-Aimargues 1-Lasallien 1-Chemin bas 1-Trefle 3  
Bouillargues 2-Poulx 2-Cavillargues 1-Pissevin 1-Pujaut 1-St Julien St Paulet 1-St Gilles AEC 1-Val de Ceze 1-  
Theziers 1-Uchaud 1

### **Dossier FA001 :**

**La commission se saisissant du dossier,**

Plateau 27 / Club organisateur : Laudun 2

Demandes explications aux clubs de Marguerittes ES , Laudun FC et Uzes ES sur :

1. Le déroulement et l'organisation générale du plateau
2. Le déroulement des épreuves de jonglerie
3. L'absence feuille de plateau

**Et ce pour le Mercredi 6 Novembre 2024 dernier délai**

## **Championnat U12/U13**

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00

Dates U12/U13 Inter District Saison 2024/2025 Hérault / Gard

18 – 25 janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

**RAPPEL : Les points DEFIS sont comptabilisés dans « Pénalités » sur les classements**

**EQUIPE de Dep.1 :**

**JOURNEE DES CAPITAINES LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024  
à 9H30 sur les installations de SAINTE ANASTASIE**

## **Championnat U12**

Dates U12 Inter District Saison 2024/2025 Gard / Hérault

18 – 25 Janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai



Nouvelles Dates U12 Phase 2 : 16 et 23 Novembre 7 Décembre / Rattrapage 30 Novembre

## Foot Animation (U6 à U11)

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**

- Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
- Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

**PROCHAINE ROTATION 3 : date le 16 NOVEMBRE 2024**

### Rappel :

Beucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)  
Nimes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

### Rappel :

Beucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)  
US Trefle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 ( Début des rencontres )

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux  
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

### FUTSAL RASSEMBLEMENT

Prochainement les demandes d'inscriptions seront à télécharger sur le site du District Gard Lozère

#### Calendrier

FUTSAL U6 : 30/11 . 14/12 . 11/01  
FUTSAL U8 : 27/11 . 8/01  
FUTSAL U9 : 11/12. 22/01

## Foot Animation - FEMININES

U12/U13 F : Pensez à faire les défis

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.  
Le Président  
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance  
Nadine GRECO



## Coupe de France Beaucaire sort Nîmes Olympique et écrit son histoire

\*\*\*\*

La coupe de France, son charme, ses belles histoires et ses exploits. En parlant d'exploit, le Stade beaucairois en a réalisé un beau et écrit, par la même occasion, une des plus belle page de son histoire dans la plus populaire épreuve du foot français.

Ce samedi 26 octobre, pour le compte du 6e tour, les pensionnaires de National 3 ont sorti Nîmes Olympique, qui joue deux divisions plus haut en National, sur le score de 3 buts à 2. Pour les Crocos, décidément plongés dans un

triste anonymat ces dernières saisons alors qu'ils étaient encore en Ligue 1 il y a quatre ans, cette coupe, après une entrée en matière réussie à Aimargues, s'est résumée à une coupe Gard-Lozère dont ils n'auront passé qu'un tour.

Après un quart d'heure de jeu, on ne donnait pourtant pas cher des chances des Beaucairois, menés 2 à 0. En temps normal, le plus petit des deux, assommés d'entrée chez lui, se relève rarement. Mais c'était sans compter sur leurs capacités de



réaction. En 53 minutes, de la 21e à la 74e, ils ont totalement renversé le cours du match pour filer au septième tour. **« J'ai vécu des moments marquants en tant que président, la montée en National 3 par exemple qui a été très forte émotionnellement. Mais celui-ci est sans doute le plus historique parce qu'on n'avait jamais battu Nîmes Olympique »**, dit Xavier Mouret qui, regrette par ailleurs, les péripéties vécues avant cette rencontre et la décision préfectorale d'interdire l'accès à la seule tribune du stade Schneider alors qu'avaient déjà pris place le public. **« On est en grosse difficulté dans les infrastructures. Des mises aux normes s'imposent »**, précise le président qui espère être enfin entendu par la Ville.

En 2018, Beaucaire avait atteint le huitième tour. C'est son plus beau parcours dans l'histoire du club. Il est à une victoire de faire aussi bien. **« C'est clairement un des objectifs de cette fin d'année »**, dit encore Xavier Mouret qui caresse même le rêve d'atteindre les 32e de finale marqué par l'entrée en lice des clubs de Ligue 1. En attendant, retour au championnat pour le club gardois qui, à l'intersaison, a renouvelé son effectif à 80 % et constitué un groupe **« jeune et insouciant »** comme le dit Xavier Mouret, mais qui ne manque pas de caractère. L'équipe entraînée par Sofiane Carletta a d'ailleurs su trouver le bon rythme avec deux victoires, deux nuls et une défaite. Avec un match en retard, à disputer à la maison face à Porto Vecchio, Beaucaire est neuvième. **« Dans cette compétition, l'objectif reste le maintien. Je n'oublie pas qu'il va descendre quatre équipes en raison du passage de 12 à 8 poules de N3 la saison prochaine »**, prévient le président qui s'attend à un retour sur terre un peu compliqué après l'exploit en coupe. Il en aura un aperçu ce samedi 2 novembre. Pour le compte de la septième journée, les Gardois vont défier Rousset, un cadre invaincu de cette poule de N3.

# FIN...